RW/921/2025/3538/13744/3

Lot 3

Cubage à la décroissance. Respect strict des semis naturels suivant les indications du garde forestier. Seuls les bois marqués de 4 flaches font partie du lot. Les bois marqués de 2 flaches et les houppiers sont réservés. La recoupe des hêtres est indiquée sur chaque arbre. Recoupe marchande pour les autres essences feuillues, soit la mi-circonférence à 1,5 m. Abattage interdit avant le 1/7/2025. Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 1/11/2025. Il n'y aura pas de faculté de prorogation du délai d'exploitation afin d'assurer la fourniture de l'affouage en qualité et en quantité. Site N2000 BE35045: Vallée de la Semois en aval d'Alle

Nombre d'arbres total	13	--
Volume grumes	20,032	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	20,032	m³
Cube moyen	1 541	dm³
Circonférence moyenne	148,846	cm
Surface de coupe	3,577	ha
Contact	BOURGUIGNON Victorien, 0479 86 55 31	--
Triage	Triage De La Semois	--
Propriétaire	Vresse Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BELLEFONTAINE	--
Vente	Vente feuillue communale Mercredi 14 mai 2025 à 16:30 Salle La Glycine, Rue Albert Raty à 5550 Vresse-sur-Semois	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Chêne Amélioration Normal Normal		**Hêtre** Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m^3)	Nbre	Vol.(m^3)
105	2		-	
		1,422		
125	2		-	
145	3		1	
		6,079		1,133
155	1		-	
165	3		-	
		6,959		
245	1		-	
		4,439		
Total grumes	**12**	**18,899**	**1**	**1,133**
Houppiers/Taillis	-		-	